

DEPARTEMENT

de
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT
DE DIEPPE

CCAS d'EU

CCAS DE LA VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 07 Avril 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	12

Date de convocation
20 mars 2023

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 20101 DU
SAAD DU CCASDélibération portant approbation
du compte administratif 20101 du
SAAD du CCAS (M22)

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Michel Audiard, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Présents : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, MME COINTREL Françoise, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME MALLET Elisabeth, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

Absents : MME BELLEVILLE Séverine, M. DANJEAN Laurent, MME PLANCHON Agnès, MME VANDENBERGHE Isabelle.

En exercice : 13

Présents : 9

Pouvoirs : 4

Absents : 4

Nombre de voix :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.1612-12 ;

Après présentation du Compte administratif 2022 du budget 20101 (M22) par monsieur le Président et avoir attendu sa sortie de la salle ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du budget CCAS 20101 (M22), joint en annexe, comme suit :

Section Investissement : Dépenses : 8 836.31 €

Recettes : 16 863.37 €

Section Fonctionnement : Dépenses : 851 251.97 €

Recettes : 841 935.49 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 076-267601086-20230407-2304-DE



Soit un total cumulé avec reprise de résultat : Dépenses : 860 088.28 €
Recettes : 858 798.86 €

Fait et délibéré à EU
En séance du 07 avril 2023

Pour ~~Extrait Conforme~~,

Le ~~Président du CCAS~~ de la Ville d'EU,



Michel BARBIER